

Les multiples facettes de l'agriculture normande

Les exploitations normandes vues à travers la typologie INOSYS

Novembre 2012

Edito

Connaître l'agriculture de son territoire dans les moindres détails grâce à la description des systèmes d'exploitation est utile pour éclairer et accompagner les décideurs du territoire dans leurs choix d'orientation des politiques publiques ou des stratégies locales.

La typologie des exploitations, réalisée dans le cadre du projet INOSYS, piloté par l'APCA (Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture), permet de répondre à cette problématique en proposant une approche «à dire d'experts» de la diversité des agricultures normandes.

Le solide partenariat entre les Directions Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (Draaf) et les Chambres d'agriculture contribue à une meilleure valorisation des données du recensement agricole et permet de publier une étude au plus près du terrain.

La description de 28 profils différents d'exploitations agricoles illustre la richesse du territoire normand. Ces résultats montrent que, si l'élevage bovin reste l'épine dorsale de l'agriculture normande, il ne doit pas faire oublier toute la diversité des productions du territoire, reflet de la richesse du terroir de la Normandie.

Daniel GENISSEL, Président de la Chambre d'agriculture de Normandie

Yves GEFFROY, Directeur de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Basse-Normandie

Edith VIDAL, Directrice de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Haute-Normandie

La Normandie, une terre d'élevage et de grandes cultures riche en contrastes

En 2010, la Normandie compte 35 374 exploitations agricoles dont 21 718 considérées comme professionnelles.

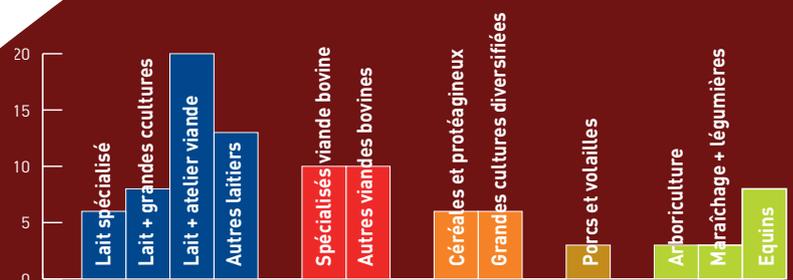
Les systèmes d'exploitation normands sont variés et contrastés selon les territoires.

Les 17 200 exploitations à dominante élevage représentent 79 % des exploitations professionnelles normandes. 71 % d'entre elles se situent en Basse-Normandie.

L'élevage bovin laitier prédomine : il est présent dans la moitié des exploitations normandes, et peut être associé à un atelier végétal ou une autre activité d'élevage. Pour autant, la production de viande bovine est bien présente, car elle constitue l'orientation principale de 21 % des exploitations professionnelles. Enfin, 8 % des exploitations professionnelles sont spécialisées dans les équins.

Les exploitations à dominante végétale représentent 18 % des exploitations professionnelles. Parmi ces exploitations, les deux tiers sont des exploitations en grandes cultures, principalement implantées sur le territoire haut-normand.

Répartition des grands groupes selon la typologie INOSYS des exploitations normandes

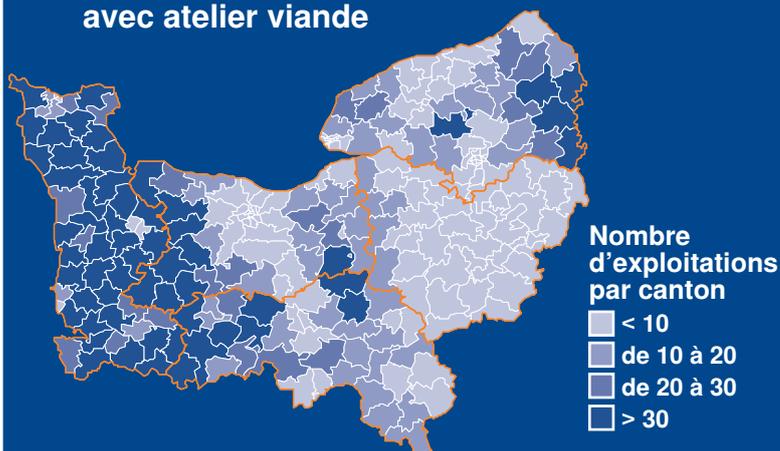


68 % des exploitations font de l'élevage bovin

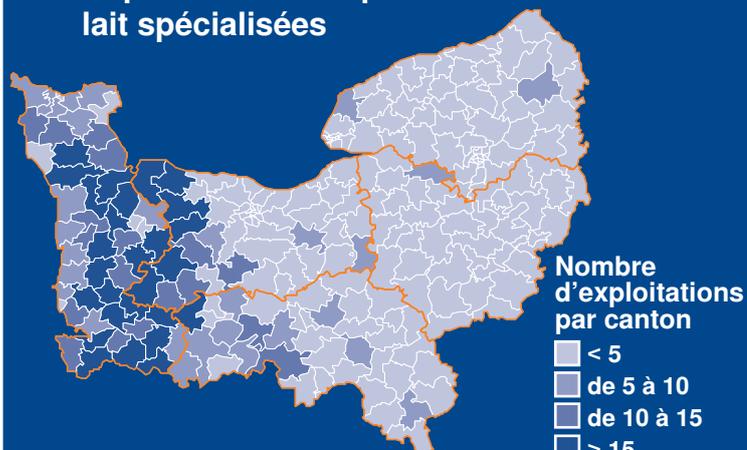
L'ensemble des systèmes bovins regroupe 14 718 exploitations soit 68 % des exploitations de la typologie INOSYS. Plusieurs groupes typologiques se détachent :

- Les systèmes **bovins lait** (10 252 exploitations), très présents dans la Manche, le Bocage ornais, le Bessin, le pays Virois et en Seine-Maritime.
- Les systèmes **bovins viande** (4 466 exploitations), répartis sur l'ensemble du territoire.

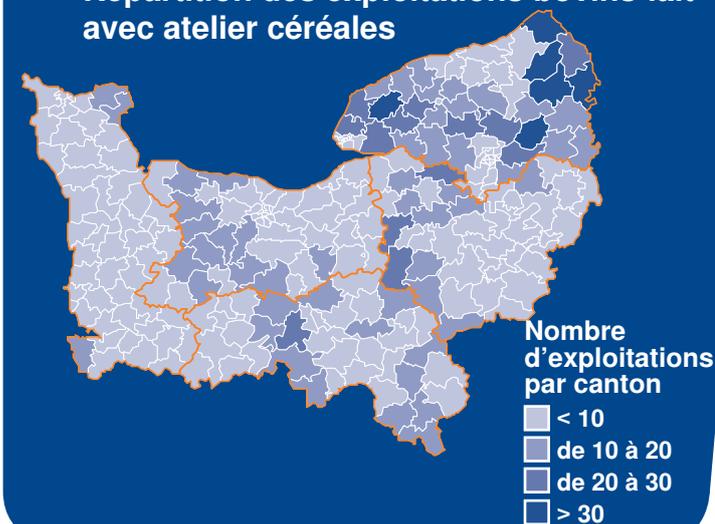
Répartition des exploitations bovins-lait avec atelier viande



Répartition des exploitations lait spécialisées



Répartition des exploitations bovins-lait avec atelier céréales



Les systèmes bovins lait, le cœur de la Normandie

Parmi les systèmes bovins lait, la majorité sont des systèmes **bovins lait avec élevage viande** (4 373 exploitations) ayant en moyenne 50 vaches laitières et 24 % de leur surface fourragère en maïs. On retrouve ces systèmes dans la Manche et le pays de Bray.

12 % des exploitations bovins lait sont **spécialisées lait** (1 236 exploitations), localisées principalement dans la Manche et exploitant en moyenne 60 ha avec en moyenne 49 vaches laitières. Leur système fourrager est mixte herbe/maïs, avec 27 % de maïs.

Les systèmes **bovins lait avec atelier céréales** (1 721 exploitations) sont plus présents en Seine-Maritime, notamment dans le pays de Caux. Ces élevages ont un troupeau plus grand (62 vaches laitières) et 96 % des exploitations ont plus de 80 ha. Le maïs représente 33 % de la surface fourragère.

Les systèmes combinant **bovins lait et atelier granivore** (572 exploitations) sont une spécificité de la Manche. Ils ont en moyenne 62 vaches laitières, pour une surface moyenne de 101 ha, avec 37 % de la surface fourragère en maïs.



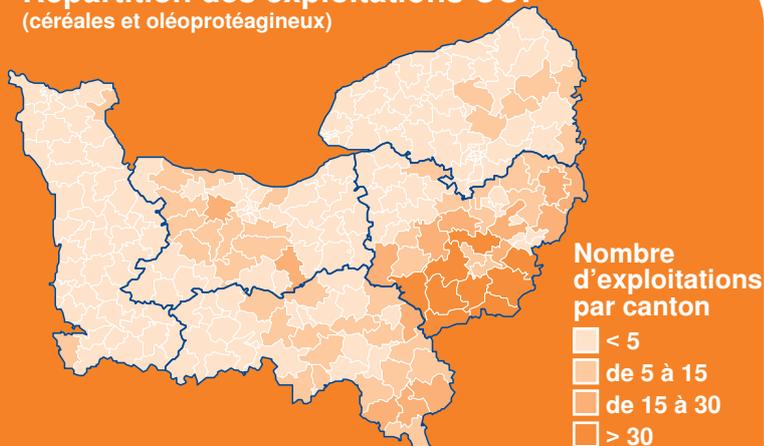
68 % des exploitations en grandes cultures sont en Haute-Normandie

Les systèmes grandes cultures englobent 2 667 exploitations soit 12 % de l'ensemble des exploitations de la typologie INOSYS.

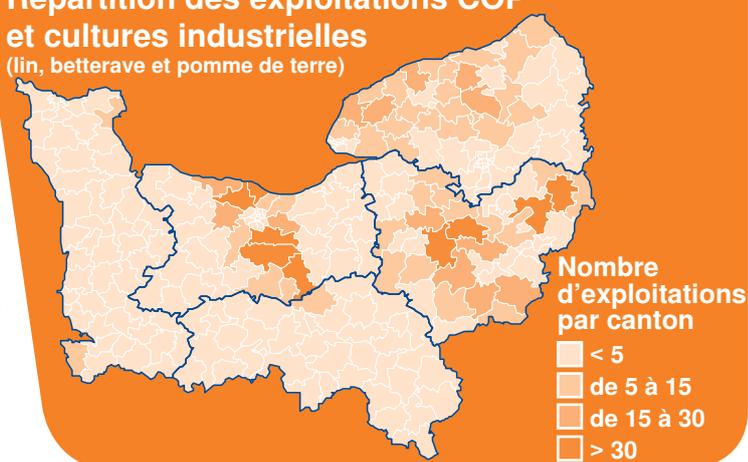
52 % de ces exploitations sont spécialisées en **céréales et oléoprotéagineux** (1 391 exploitations). 59 % d'entre elles sont localisées dans l'Eure, principalement dans le pays d'Evreux Saint-André. Leur taille moyenne est de 101 ha, et seules 6 % font plus de 200 ha. Les exploitations euroises sont au moins deux fois plus grandes (112 ha) que les exploitations de la Manche (48 ha). Les autres exploitations en grandes cultures combinent **grandes cultures et cultures industrielles*** (1 276 exploitations). Les exploitations cultivant de la betterave et du lin se situent sur la plaine de Caen, le plateau du Neubourg, dans le Vexin et le pays de Caux. Celles cultivant des pommes de terre sont essentiellement dans le pays de Caux. La taille moyenne est de 131 ha, et 16 % font plus de 200 ha.

*Lin, Betterave et Pomme de terre

Répartition des exploitations COP (céréales et oléoprotéagineux)

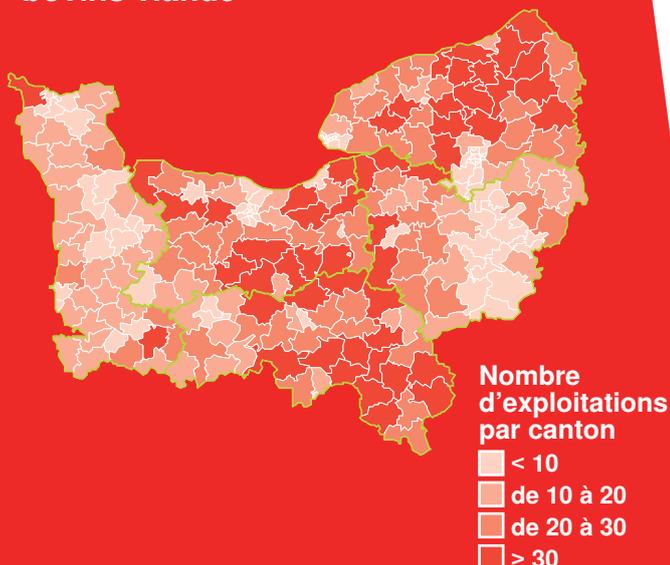


Répartition des exploitations COP et cultures industrielles (lin, betterave et pomme de terre)



21 % d'exploitations en bovins viande

Répartition des exploitations bovins viande



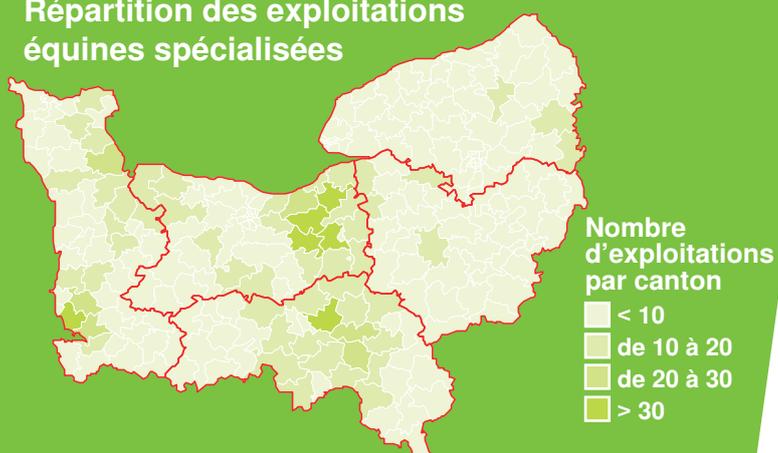
En viande bovine, la spécialisation est plus marquée : 48 % des exploitations sont **spécialisées viande** (2 143 exploitations), avec un troupeau moyen de 35 vaches allaitantes et un système fourrager basé sur l'herbe (72 % de l'assolement). On retrouve ces systèmes sur tout le territoire normand, plus particulièrement dans le pays d'Auge, le pays d'Ouche et le Perche.

Les systèmes combinant **élevage bovin viande et grandes cultures** (1 170 exploitations) cultivent 45 % de céréales et élèvent en moyenne 32 vaches allaitantes. Ces systèmes sont particulièrement bien implantés dans le pays de Caux.

D'autres systèmes existent comme ceux combinant **élevage bovin viande et atelier granivores** (221 exploitations) dans le pays de Caux, le Sud Manche et le Perche.

17 % des exploitations centrées sur d'autres filières

Répartition des exploitations équinées spécialisées



8 % d'exploitations équinées

78 % des élevages **équins spécialisés** (1 731 élevages) sont en Basse-Normandie, surtout dans le pays d'Auge. Ils regroupent 71 % des chevaux normands et plus de la moitié exploitent moins de 20 ha. Les élevages ont en moyenne 29 chevaux. Au total, 3 818 exploitations possèdent des chevaux : c'est le cas de 7 % des exploitations combinant bovins lait et viande.

Répartition des exploitations cidricoles



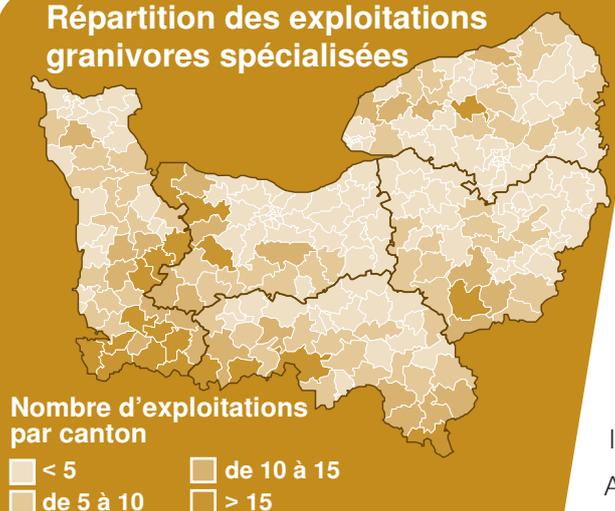
6 % d'exploitations avec cultures pérennes ou légumes

Les systèmes en cultures pérennes regroupent des exploitations **maraîchères** (235 exploitations), **arboricoles** (390 exploitations) et **cidricoles** (321 exploitations).

Les exploitations cidricoles se situent dans le pays d'Auge et sont 40 % à produire sous signe de qualité (cidre AOC). Les exploitations maraîchères se retrouvent en périphérie des centres urbains et dans la vallée de Seine. 86 % d'entre elles commercialisent en circuits courts et 20 % sont certifiées en agriculture biologique.

Les systèmes **légumiers de plein champ** (378 exploitations) se situent dans le Cotentin et sont 57 % à commercialiser via les circuits courts.

Répartition des exploitations granivores spécialisées

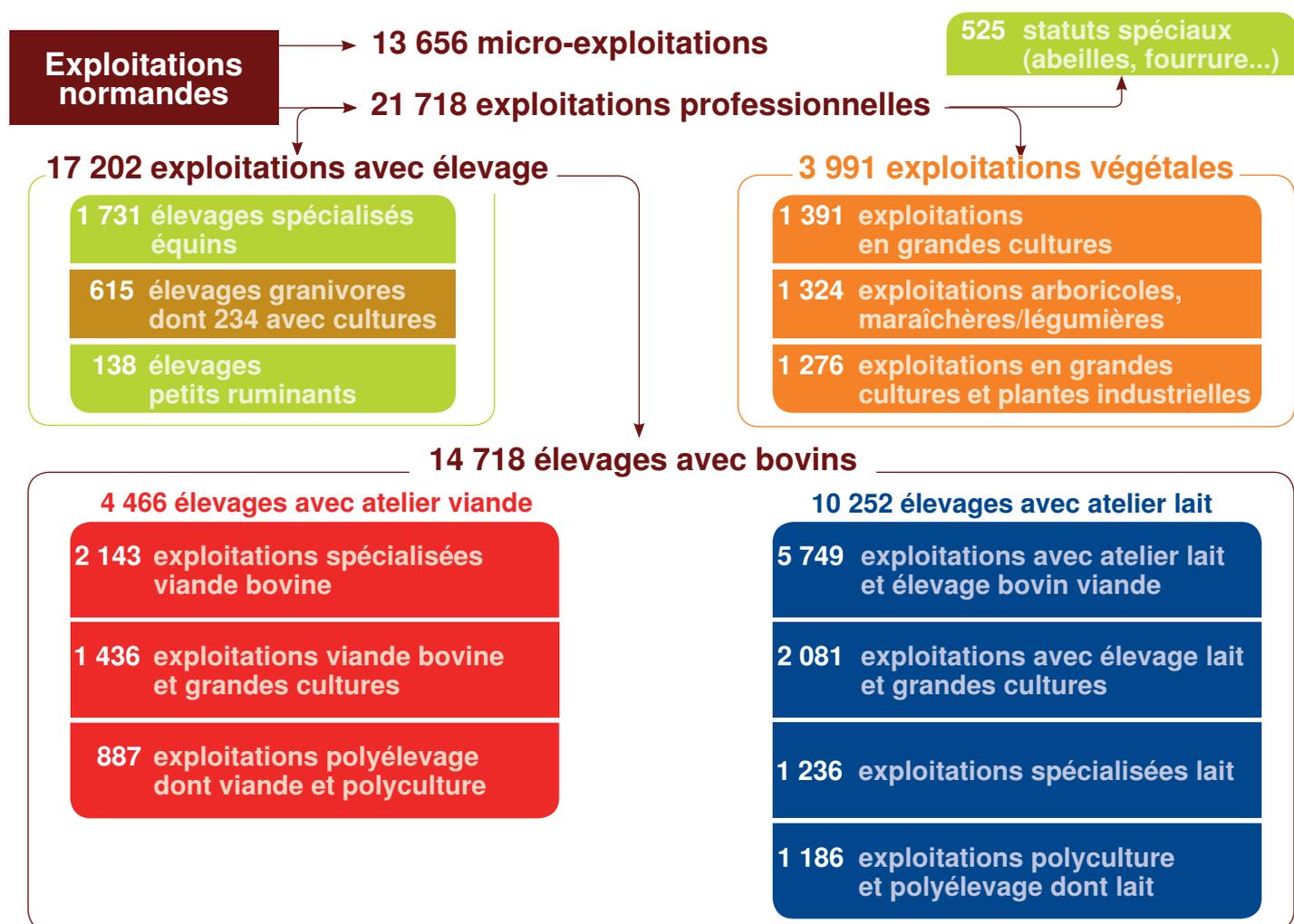


Plus de 1 400 exploitations avec granivores

Les systèmes **granivores spécialisés** (615 exploitations) regroupent 44 % des exploitations ayant un atelier granivore (porcs ou volailles), 54 % des porcs et 43 % des volailles. 234 exploitations granivores spécialisées ont plus de 40 ha de cultures. Les élevages **porcins spécialisés** (215 exploitations) ont en moyenne 161 truies et sont très présents dans le Sud Manche. Les élevages **volailles spécialisés** (341 exploitations) se localisent surtout dans le Sud de l'Eure.

Au total, 1 408 exploitations ont un atelier granivore. Deux tiers sont associés avec un atelier lait ou grandes cultures.

Clé de répartition des systèmes d'exploitation en Normandie



Définition des exploitations professionnelles retenues ici regroupent :

- 1- toutes les exploitations dont la production brute standard (PBS) dépasse 25 000 € (soit les «grandes et moyennes exploitations» au sens du recensement agricole),
- 2- certaines exploitations de moins de 25 000 € de PBS calculé mais qui pratiquent la diversification, les signes de qualité ou l'élevage équin, et dont le chiffre d'affaires réel est probablement sous-évalué à travers le calcul de la PBS.

Par opposition, les autres exploitations sont qualifiées de **micro-exploitations**.

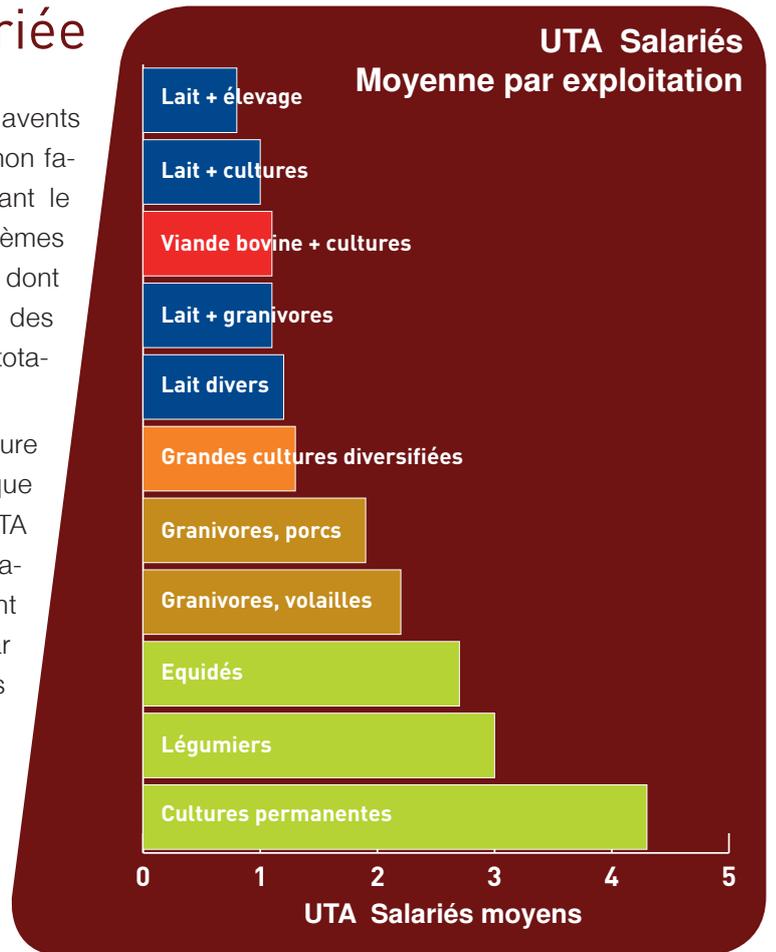
L'agriculture normande : un secteur d'emplois

20 % de main d'œuvre salariée

L'agriculture normande emploie près de 46 000 équivalents temps plein, dont 9 070 sont des salariés permanents non familiaux (micro-exploitations incluses). Les systèmes ayant le plus recours à de la main d'œuvre salariée sont les systèmes équins, arboricoles (cultures permanentes diverses dont pommiers à cidre) et légumiers : avec seulement 14 % des exploitations (hors micro-exploitations), ces 3 systèmes totalisent 43 % de la main d'œuvre salariée.

En moyenne, les systèmes spécialisés en arboriculture emploient 4,3 UTA* salariées par exploitation tandis que les systèmes associant lait et viande emploient 0,8 UTA salariée et ont davantage recours à la main d'œuvre familiale (1,6 UTA). Les exploitations cultivant uniquement des céréales et oléo-protéagineux emploient 1,1 UTA par exploitation et seulement 0,2 UTA salariée. Les systèmes cultivant des plantes industrielles (pommes de terre notamment) avec de la main d'œuvre salariée emploient en moyenne 1,3 UTA salariées.

*UTA : Unité de Travail Annuel

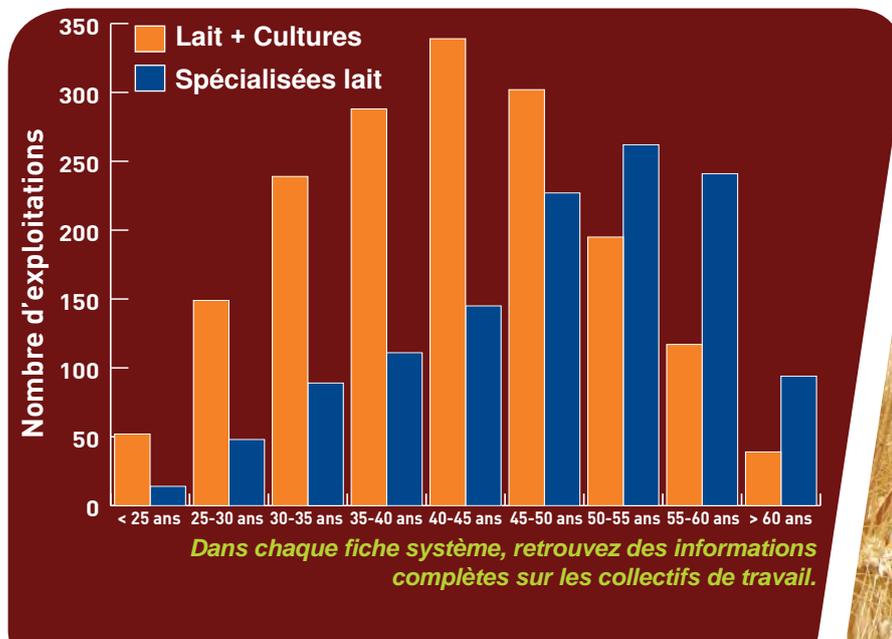


Des collectifs de travail différents selon les systèmes

Souvent, les systèmes associant plusieurs ateliers ont un chef d'exploitation plus jeune que les exploitations spécialisées. Par exemple, les systèmes associant lait et cultures ont un chef d'exploitation plus jeune (41 ans) que les systèmes lait spécialisés (48 ans). C'est également vrai en production de viande bovine : l'âge moyen des exploitants en bovins viande avec atelier culture est de 47 ans, contre 52 ans pour les exploitants bovins viande spécialisés.

Pour les exploitations cidricoles, l'âge moyen est de 50 ans et 20 % des exploitants ont plus de 60 ans.

En grandes cultures, l'âge moyen est de 50 ans, et 19 % des exploitants ont entre 50 et 55 ans.



Près de 2 300 exploitations produisent sous signe de qualité

Les signes de qualité, une fierté normande

2 297 exploitations (dont 297 micro-exploitations) produisent au moins un produit sous signe officiel de qualité (AOC, AOP, etc.). Un tiers d'entre elles sont des exploitations combinant bovins lait et viande et 86 % se situent en Basse-Normandie.

Parmi les produits sous signe de qualité on retrouve des produits laitiers (dans 1 004 exploitations), des fruits (767 exploitations), du cidre (174 exploitations), de la viande bovine (159 exploitations), des volailles (147 exploitations) et de la viande porcine (23 exploitations).

Cidre et maraîchage : des leaders en Agriculture Biologique

En Normandie 766 exploitations sont certifiées en agriculture biologique dont 83 % en Basse-Normandie. 20 % sont des exploitations laitières avec viande bovine et 13 % sont des exploitations laitières spécialisées.

En proportion, les exploitations cidricoles et maraîchères sont davantage certifiées (respectivement 13 % et 20 % d'entre elles), alors que seulement 2,8 % des systèmes bovins lait sont en agriculture biologique. Les systèmes lait spécialisés sont plus certifiés que les autres systèmes laitiers.

727 exploitations, dont 18 % spécialisées en viande bovine, envisagent une certification en agriculture biologique d'ici 5 ans.

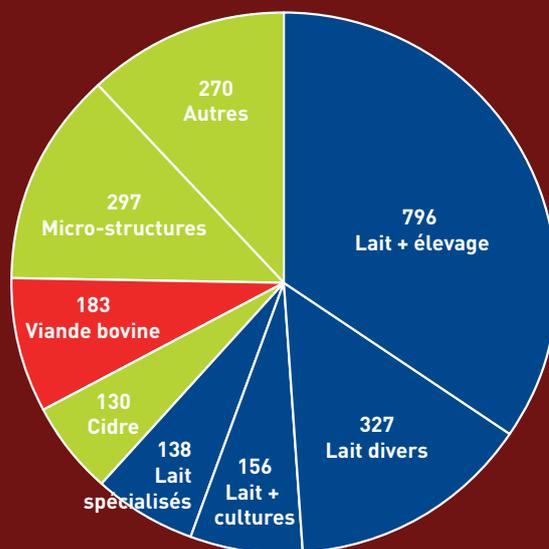
La commercialisation de proximité

2 010 exploitations professionnelles commercialisent au moins un produit en **vente directe** et 2 454 commercialisent via les **circuits courts**, c'est-à-dire avec un ou aucun intermédiaire.

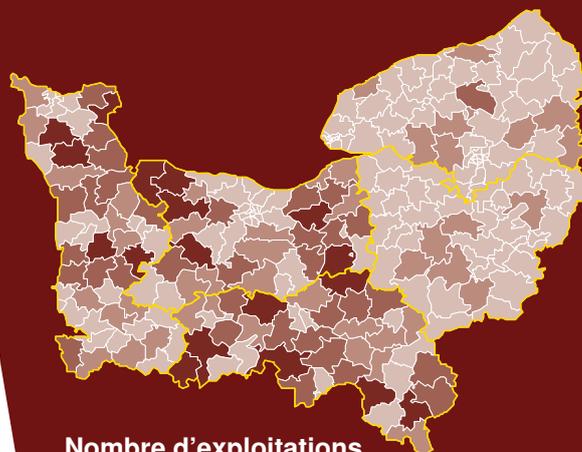
Comme pour la vente directe, les systèmes utilisant le plus ces circuits courts sont : les exploitations maraîchères (86 %), les légumiers (56 %), les exploitations volailles (47 %) et les exploitations cidricoles (42 %).

A l'inverse, seuls 2 % des exploitations en céréales et oléoprotéagineux commercialisent en circuits courts.

Exploitations normandes produisant au moins un produit sous signe officiel de qualité



Exploitations en Agriculture Biologique



Construction de la typologie

La typologie INOSYS est une typologie «à dire d'experts», construite progressivement à partir d'une architecture nationale commune à toutes les régions de France. Elle privilégie une approche technique des systèmes, basée sur des seuils d'effectifs et de surfaces.

Le fil directeur de l'arbre typologique est la production laitière, car elle est structurante pour l'exploitation en terme de temps de travail. Le premier niveau de typologie regroupe 5 grandes branches à partir desquelles les critères de tri sont affinés au niveau régional pour une meilleure prise en compte des spécificités de chaque région. La typologie normande a identifié 28 grandes classes regroupant 93 classes typologiques plus fines.

Chaque groupe typologique est décrit avec différents aspects : portrait moyen (effectif, surface, mode de commercialisation, etc.), poids macro-économique, volet social (classes d'âge, successions, structure décisionnaire, statut...), localisation par canton.

Téléchargement sur : www.normandie.chambagri.fr/eco-inosys.asp



Les documents disponibles

Les données sont déclinées en fiches, selon plusieurs thématiques :

Plusieurs types de fiches sont disponibles :

- **8 fiches «Territoire»** : Normandie, Haute et Basse-Normandie, départements normands : Portrait moyen, poids relatif des principaux systèmes, localisation...
- **Des fiches par système** avec le portrait moyen, son poids macro-économique, un volet social et une localisation par canton.
- **Des fiches par production** avec le détail des systèmes où l'on rencontre la production, et leur localisation dans les territoires.
- **Des fiches par canton**

Sources :

Cartes et graphiques : DRAAF, RA 2010.

Calculs : Chambres d'agriculture de Normandie



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»